

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18206 - 71ÈME ANNÉE

Pourquoi tant de tracasseries pour de jeunes athlètes qui viennent découvrir La Réunion ?

Obtenir un visa : première épreuve des Jeux des îles 2015

Faire sa demande au moins 45 jours avant l'arrivée prévue à La Réunion, c'est le délai recommandé par les autorités françaises aux athlètes de notre région invités à participer aux Jeux des îles de l'océan Indien à La Réunion. Tous les jeunes malgaches et comoriens invités aux JIOI vont-ils venir ? Voilà qui ne va pas donner une bonne image de La Réunion chez nos voisins.

Le 27 juillet, le Parti communiste réunionnais a pris position en faveur des athlètes invités aux Jeux des îles de l'océan Indien, victimes de tracasseries administratives pour venir à La Réunion. Les médias avaient rapporté les difficultés d'obtenir un visa dans les temps pour ces jeunes. Hier, la préfecture a fait le point sur l'implication des services de l'État dans les Jeux des îles. Le communiqué indique que les délégations de Madagascar et des Comores ont fait chacune 300 demandes de visa. Manifestement, pas question de demandes groupées, puisque chaque demande doit s'accompagner de la présence au consulat du demandeur qui doit prendre rendez-vous et apporter toutes les pièces justificatives. « Il était demandé de déposer les demandes au moins 45 jours avant la date du déplacement prévu », ajoute le communiqué qui salue le travail des services consulaires « qui font tout leur possible pour délivrer un maximum de visas, malgré ces très fortes contraintes ». Un maximum de visas n'est pas la même chose que tous les visas. Tous les athlètes malgaches et comoriens invités aux JIOI ne sont donc pas sûrs de venir.

Quand la décolonisation divise

L'isolement de La Réunion dans



l'océan Indien est un phénomène récent à l'échelle de son histoire. Pendant des siècles, il n'était pas question de visa pour entrer à La Réunion. Bien au contraire, l'économie réunionnaise avait besoin de main d'œuvre, et les collaborateurs des esclavagistes affrétaient des navires négriers pour amener les bras nécessaires. Après l'esclavage, le besoin n'a pas baissé. C'est alors le recours à l'engagisme. Cela signifie que pendant la majorité de l'histoire de La Réunion, une des principales préoccupations était de faire venir un maximum d'immigrés. Cette période a vu aussi le développement des relations entre les îles. Des Réunionnais ont eu un ou des parents partis à Madagascar ou aux Comores pour travailler, ouvrir des commerces. La décolonisation a amené la création de barrières. La plus célèbre d'entre elles est le mur invisible qui se dresse entre deux îles de l'archipel des Comores : Anjouan et Mayotte. En 1975, la France

a refusé de reconnaître le résultat du référendum d'autodétermination qu'elle avait pourtant pris la responsabilité d'organiser. Elle a choisi d'interdire à Mayotte d'intégrer la République des Comores formée par les îles de l'archipel. Ensuite, le gouvernement français a décidé d'imposer un visa aux habitants de la Grande Comore, de Mohéli et d'Anjouan qui veulent se rendre à Mayotte. Ce « visa Ballardur » est le point de départ de la tragédie des kwassa kwassa, de frères embarcations sur lesquelles des êtres humains risquent leur vie pour se rendre à Mayotte.

Discrimination avec les Européens

La Réunion est également isolée des îles avec lesquelles s'étaient construites ses relations de toujours. Cela amène à des situations difficilement justifiables. En effet, toute personne ayant la nationalité d'un pays de l'Union européenne, entité située à plus de 10.000 kilomètres de La Réunion, peut entrer librement dans notre île sans visa, et y rester autant qu'elle le souhaite. Mais les habitants des pays les plus proches de La Réunion n'ont pas ce droit. Ils doivent se soumettre à un parcours du combattant pour obtenir un visa. L'organisation des Jeux des îles de l'océan Indien a de nouveau fait sur-

gir cette inégalité de traitement entre des pays éloignés et les voisins de La Réunion. La Réunion organise une manifestation qui est sensée être un exemple de rassemblement de la jeunesse, mais la France maintient la barrière du visa pour tous les athlètes invités, ainsi que les membres des délégations.

Quelle intégration ?

Que doivent alors penser nos voisins qui sont si accueillants envers les Réunionnais ? Maurice a plusieurs fois lancé des opérations où une simple carte d'identité suffisait pour séjourner dans le pays. À Ma-

agascar, le visa est délivré à l'aéroport sans que soient demandés des extraits d'acte de naissance, des bulletins de salaire ou un relevé de compte bancaire.

Mais la réciproque n'est pas vraie. La liste des pièces nécessaires à la délivrance d'un visa pour un Malgache souhaitant se rendre à La Réunion est impressionnante. Le consulat insiste même sur le fait que les documents doivent être triés selon un certain ordre. Sans oublier que le demandeur doit au préalable payer 57 euros pour pouvoir déposer sa demande. Cette somme ne sera pas remboursée si la demande de visa est refusée.

Tant que subsistera cette barrière dressée par les autorités françaises

entre La Réunion et ses pays voisins, il sera bien difficile de parler d'intégration régionale. L'Afrique orientale est pourtant reconnue comme une des zones qui tirera la croissance économique mondiale vers le haut. Mais si ses 650 millions d'habitants voient que La Réunion est une terre aussi inhospitalière, notre île ne sera-t-elle pas condamnée à être un caillou isolé dans un océan de prospérité économique ?

M.M.

Venir à La Réunion : course d'obstacles pour les Malgaches

Le site de l'ambassade de France à Madagascar détaille la procédure nécessaire pour qu'un Malgache se rende à La Réunion. Extraits

Frais de dossier : 209000 ariary (soit 57 euros - NDLR).

Rendez-vous : au moins 3 semaines avant le départ envisagé.

La présence de chaque demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier

La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa. En outre, des documents supplémentaires à la liste ci-dessous pourront être demandés.

Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé

Passeport unipersonnel (...)

Justificatifs de la situation socio-professionnelle et des ressources

a) Pour les salariés : certificat de travail original, attestation de congés originale, 2 derniers bulletins de salaires (ou relevés bancaires) : original + 1 copie

b) Pour les retraités : carte de pensionné et 3 derniers bulletins de pension : original + copie

c) Pour les commerçants ou entrepreneurs : Inscription au registre du commerce authentifiée, attestation d'immatriculation, relevés bancaires ou attestation de revenu mensuel ; original + 1 copie

d) Pour les professions libérales : Inscription à l'ordre professionnel, carte professionnelle et relevés bancaires récents ; original + 1 copie

e) Pour les demandeurs sans emploi (y compris les étudiants) : lettre de prise en charge (original + 1 copie) et copie des justificatifs de ressources de la personne assurant la prise en charge (voir ci-dessus selon la situation de cette personne)

Justificatifs de moyens d'existence suffisants pour la durée du séjour

- Attestation d'allocation de devises, dont l'origine doit être démontrée (relevé bancaire récent, compte épargne...), délivrée par les banques locales ou bureaux de change (minimum de 32,5 euros par jour si invitation par un particulier ou 65 euros par jour si hébergement à l'hôtel)

- Ou présentation d'une carte bancaire internationale avec relevé de compte à l'appui.

Justificatifs de l'hébergement

a) Hébergeant en France : Attestation d'accueil délivrée par la Mairie (original + une photocopie)

- l'attestation délivrée par l'assurance, qui sera conservée par le service des visas, sauf en cas de refus de visa, afin de permettre le remboursement dans ce cas uniquement.

salaire) et du justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone, ou contrat de bail) ;

b) Hébergement à l'hôtel : Réservation confirmée par télécopie pour les demandeurs qui ne sont pas pris en charge en France (confirmation du paiement pour les séjours supérieurs à 1 mois) ;

c) Le demandeur est locataire ou propriétaire d'un logement en France : copie du bail ou du titre de propriété, taxe foncière ou d'habitation récente.

Justificatifs du retour

- Attestation de réservation du billet d'avion aller et retour (le billet ne doit être acheté qu'une fois le visa accordé)

- Lettre d'engagement au retour rédigée sur papier libre

Assurance voyage

(maladie et rapatriement sanitaire) couvrant la période de validité du visa sollicité

Le demandeur devra présenter dans son dossier :

- le contrat d'assurance (conditions particulières)

- l'attestation délivrée par l'assurance, qui sera conservée par le service des visas, sauf en cas de refus de visa, afin de permettre le remboursement dans ce cas uniquement.

Edito

En Chine : 10 secondes pour recharger un bus électrique

Le projet Tram-Train, de Saint-Benoît à Saint-Joseph, est très populaire. C'est le seul moyen pour sortir du coma circulatoire et de l'augmentation de la pollution due au gaz carbonique. Depuis, 2010, la population mesure l'acte criminel réalisé par ceux et celles qui ont poussé à la suppression de cet équipement essentiel. Ce projet était la suite logique, après l'ouverture spectaculaire de la route des Tamarins qui avait fait sauter l'énorme bouchon de l'Ouest et désenclaver le Sud. Paul Vergès, qui était à la présidence régionale, avait également prévu d'installer aux abords de la route des centrales photovoltaïques pour alimenter un réseau de stations services d'un genre nouveau; cela aurait permis de faciliter la fourniture de moyens peu onéreux aux automobiles électriques et améliorer leur pouvoir d'achat. Était-il trop en avance sur son temps?

Il y a une semaine, les Chinois ont présenté au public un autobus électrique qui a la particularité de se recharger en 10 secondes. Oui, "10 secondes", c'est à dire le temps que vous avez pris pour lire 3 lignes d'écriture. Ce moyen révolutionnaire a été présenté à Ningbo, une ville portuaire située près de Shanghai. L'expérimentation publique a été faite sur un tronçon de 11 km desservi par 24 arrêts. Le procédé est adapté au circuit court de la ville. Les 10 secondes sont "pris" aux arrêts bus, au moment du transfert des passagers. Un plein est largement suffisant pour faire 5 km. De plus, il consomme 30 à 50% de moins que les autres véhicules électriques connus. Les batteries ont une durée de vie de plus de 10 ans. Les autorités

prévoient de mettre en service 1200 exemplaires : de quoi donner du travail durable aux habitants de la ville et réaliser de substantiels gains de valeurs ajoutées.

Les Chinois ne sont pas seuls au monde à concourir sur ce segment de recherche et développement. Le sujet est tellement vaste que La Réunion, qui dispose également du potentiel intellectuel nécessaire, aurait pu participer au challenge. L'ambition du projet Tram-train électrique couplé au développement de stations électriques alimentées par le soleil auraient soulevé bien des problèmes inédits et débouché sur des solutions appropriées. Cela aurait été notre contribution au monde, agrémentée par de multiples partenariats technologiques.

Alors, Paul Vergès était-il en avance sur son temps? Ce qui est sûr, ses camarades et lui sont imbus d'une mystique du développement que le reste du personnel politique ne possède pas. Ce n'est pas faire injure à ces derniers que de le dire, c'est une logique de classe sociale à laquelle on est assimilé. La plupart des politiques Réunionnais ne sentent pas le besoin de développer durablement leur pays. Malgré les 178.000 demandeurs d'emploi, ils soutiennent l'importation contre la production. Ceci est vrai pour l'énergie comme pour la farine et le ciment. Et l'histoire ne nous attend pas. Même cette performance de 10 secondes pour recharger une batterie sera tôt ou tard dépassée. Il ne faut jamais rater le train de l'histoire.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Mais où va-t-on ?



Dans Témoignages de mardi, j'ai lu un communiqué de Port Réunion. Ce communiqué avait trait au bilan des activités portuaires pendant les six premiers mois de l'année 2015. Si l'on en croit le communiqué, tout va pour le mieux et le vocabulaire utilisé le montre bien. On peut lire des expressions de ce type : « Bon score », « belles évolutions », « progression la plus forte »... tout va bien sauf si nous nous posons nos questions sous un autre angle, celui du développement réel du pays.

Plus de ciment importé et moins de ciment fabriqué

Lorsque l'on nous apprend que les importations de clinker et de gypse ont fortement diminué, par contre que les importations de ciment ont fortement augmenté jusqu'à +34 %, il en ressort selon moi que la fabrication de ciment a diminué et qu'en conséquence notre production de richesse (le ciment) n'a pas bénéficié d'un contexte apparemment plus favorable. Qu'il s'ensuit donc une occasion manquée pour notre industrie du ciment. Ce qui ne va pas dans le bon sens pour nous et notre développement réel.

Même le sucre a du mal à s'en sortir. Pour le sucre, il y a eu une baisse de 56.200 tonnes à l'export, ce qui est loin d'être une bonne nouvelle pour nous. Des retards d'ordre administratifs seraient mis en avant sans que l'on sache exactement de quoi il s'agit.

Les énergies fossiles : les vraies vedettes

Maintenant lorsque l'on nous annonce un bon en avant pour le charbon, l'huile lourde et le gasoil, de vraies vedettes de nos importations, nous nous posons des questions : on se sert sans complexe des énergies fossiles sans nous appuyer de façon préférentielle sur les énergies renouvelables. Nous ratons là une occasion de plus et cela n'est pas bon pour le pays. Ajoutons à cela l'augmentation des gaz à effet de serre et ses effets néfastes sur la santé de nos concitoyens.

Alors, voici ma question : pouvait-on faire autrement ? Pour moi oui si les choix faits avaient été différents. Comment ? Par un mix énergétique comprenant la biomasse, l'énergie éolienne, l'énergie des mers, l'énergie solaire (le parc des plaques photovoltaïques de la route des tamarins... On n'en parle plus !). On pouvait faire autrement et les importations d'énergies fossiles, on pouvait en tout ou partie s'en passer. Donc, que l'on en importe autant ce n'est par un progrès, c'est même un sacré recul aussi bien dans la défense de l'environnement que dans la production de richesses à l'échelle de La Réunion.

Les importations de voitures

Quand on dit que l'importation de matériel roulant a fortement augmenté – de 21 % soit 16 827 véhicules comptabilisés. Je pense d'abord que cela fait encore plus de

véhicules sur les routes de l'île lesquelles ne sont pas calibrées pour recevoir ce trafic supplémentaire : plus d'embouteillage, un air moins pur et comme je l'ai écrit ci-dessus des aléas de santé encore plus nombreux et plus graves pour notre population. Si encore ces véhicules fonctionnaient à l'électricité, à l'hydrogène ou à l'air comprimé mais en général ce n'est pas le cas. Ils ne sont pas solaires non plus, mixtes pour certains mais fort peu nombreux.

Des céréales, en veux-tu, en voilà.

Il faut encore parler des + 34 %. Rien d'étonnant puisque nous ne produisons quasiment plus de céréales alors que les conditions de sol et de climat ne nous disqualifient en aucune façon pour la culture de certaines céréales.

Alors, si la solution adoptée consiste à augmenter sans arrêt nos importations et à rogner sur nos exportations. Si la solution adoptée consiste à affaiblir nos productions intérieures. Alors, nous pouvons nous demander raisonnablement où l'on va... Mais auparavant, il est utile de faire la remarque que dans les années de l'immédiat postcolonial les capitalistes réunionnais faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour équilibrer les importations et les exportations, on doit constater qu'on en est fort loin aujourd'hui.

Aujourd'hui, je me demande où l'on va comme cela ? Dans le sens d'un développement profitable à La Réunion et aux réunionnais, j'en doute fortement.

Georges Gauvin

NB Disons que ma réaction est une réaction à chaud et je pense qu'il faudra bien faire un bilan exhaustif et détaillé des importations et exportations, de leur situation de déséquilibre abyssal des uns par rapport aux autres, entre la création intérieure de richesses et les importations-exportations au point où nous en sommes nous ne pouvons faire l'impasse sur ces données.

À propos des incidents de Fayard à Saint-André

Depuis le début de semaine, les regards sont tournés vers Saint-André où des affrontements d'une rare violence ont eu lieu dimanche soir, à Fayard, nouveau quartier sensible de la commune. Le calme y est revenu depuis. Mais attention ! Les tensions entre le gérant du snack-bar du coin et quelques jeunes de la cité ne devraient aucunement servir de prétexte pour évacuer les réelles raisons de cette flambée de violence. Ce serait une grave erreur. L'entassement de la population dont une forte proportion d'une communauté en mal d'intégration, l'absence de proximité sociale, le manque d'emploi, le désœuvrement des jeunes, l'insécurité, sont quelques-unes des questions, parmi

tant d'autres, souvent soulevées, pour expliquer le mal vivre des résidents du secteur. Et la conjoncture actuelle n'y aidant pas, avec notamment la progression du chômage, 1.440 nouveaux demandeurs d'emploi en juin, à La Réunion, vient-on d'apprendre ! Et ce n'est certainement pas la réalisation d'un parcours de santé, si agréable soit-il, qui apportera la solution aux problèmes de la population de Fayard. S'agissant du silence de Jean-Paul Virapoullé, Il se murmure avec ironie, que le maire de Saint-André serait allé en villégiature sur la Cote d'Azur pour espérer échanger avec le Roi Salmane d'Arabie Saoudite, à propos de son projet de vente d'eau (l'or bleu) de Sainte-Rose. Le monarque saoudien y passe ses va-

cances dans sa superbe villa surplombant la plage.

Plus sérieusement, les graves incidents de Saint-André ne sont pas sans rappeler les flambées de violence qui se sont déjà produites à Saint-Louis, au Port, à Saint-Denis ou encore à Saint-Benoît. Autant dire que ce qui s'est passé dimanche soir à Fayard, peut donc se produire demain ailleurs. À nos politiques d'en tirer les enseignements.

Paul Dennemont
Saint-André

Tout ce que, moi, je fais est bien fait...

Didier Robert affirme que ses deux monorails, projet concocté 6 mois avant les prochaines élections régionales, sont super viables et fonctionnels et d'un coût raisonnable. Par contre, le projet du tram train porté par la majorité de Paul Vergès, était irréalisable, c'était du vent et il s'est empressé de le supprimer en 2010 pour vanter l'efficacité de 2000 bus sur des routes déjà embouteillées par les nombreux véhicules. Donc le train version Robert c'est bien en 2015 et le train version Alliance c'était nul en 2010.

Le gouvernement israélien proteste violemment contre la possibilité qu'aurait l'Iran de développer du nucléaire à usage civil, ce serait un danger pour le monde, une erreur historique. Soit, mais faut-il rappeler

que depuis 1967, l'État d'Israël est une puissance nucléaire, la 6^e puissance nucléaire mondiale, possédant au moins 200 ogives et fabriquant des armes de destruction massive, biologiques et chimiques. De plus, Israël refuse de se soumettre à des inspections de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et de signer le traité sur la non-prolifération nucléaire.

L'accord conclu dernièrement avec l'Iran par plusieurs pays dont les USA et la France est une avancée pour la paix du monde, car il limite le programme nucléaire iranien tout en levant les sanctions économiques qui pesaient sur ce pays et en assurant un renforcement des contrôles. Le régime d'exception dont bénéficie l'État israélien lui permet de soutenir que sa puis-

sance nucléaire est légitime alors que celle d'un autre état lui est insupportable et doit être interdite.

Comment accepter cette logique à deux vitesses, qu'il s'agisse d'un moyen de locomotion ou de politique extérieure ? La réflexion et l'analyse s'avèrent essentielles pour chacune de nos positions politiques.

Marylène Berne

Grand succès pour le président de Mediapart à La Réunion

Les Réunionnais anti-colonialistes font entendre leur voix avec Edwy Plenel

Ce mardi 28 juillet s'est déroulée à l'ancien hôtel de ville de Saint-Denis une grande conférence du journaliste, écrivain et combattant de la liberté Edwy Plenel. Le fondateur et président du site Mediapart en France a défendu avec force et avec un magnifique soutien des Réunionnais « nos valeurs communes : la République, la laïcité et l'égalité ». Suite à son exposé, des citoyens anti-colonialistes ont pris la parole dans le débat pour défendre le respect des droits fondamentaux du peuple réunionnais à la démocratie, à l'égalité, à la reconnaissance de son identité, etc. Et comme le conférencier, ils ont été applaudis chaleureusement par les participants à cette rencontre très riche en échanges d'idées.

Un public très nombreux a répondu à l'invitation de cette conférence d'Edwy Plenel, organisée par la Commune de Saint-Denis à l'occasion de la fête de l'Eïd, avec des salles pleines au premier étage comme au rez-de-chaussée, jusque dans la cour de l'ancienne mairie. Et dans ce public il y avait notamment plusieurs responsables du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, comme son président Idriss Issop-Banian et Mgr Gilbert Aubry, qui a souligné durant le débat la nécessité de valoriser l'interculturalité réunionnaise.

À noter aussi la présence de nombreux militants et responsables d'organisations démocratiques, d'associations culturelles et altermondialistes, qui ont beaucoup apprécié les appels du conférencier « face à un monde infernal qui nous menace aujourd'hui ». Un monde dominé par « l'avidité financière et par la spéculation du pouvoir pour ne pas créer du commun, de la pluralité, de la démocratie ».

Face à ces problèmes, Edwy Plenel a plaidé « contre l'indifférence, les divisions, les inégalités, les hiérarchies et toutes les formes de racisme qui créent la déshumanisation ». En même temps, il a plaidé en faveur de l'union, de la solidarité, du respect des droits humains et de toutes les croyances ou non-croyances car « nous devons inventer un chemin ensemble pour le bien commun ».

« Le peuple réunionnais n'est pas libre »

À l'appui de ses thèses, il a cité les



Un public nombreux a participé à cette conférence et a beaucoup apprécié les thèses d'Edwy Plenel.

apports de grands penseurs du monde entier comme Aimé Césaire, Jean Jaurès, Édouard Glissant, Edgard Morin, Nelson Mandela, Frantz Fanon, le pape François et le Réunionnais Paul Vergès. Voilà pourquoi le public a beaucoup apprécié ses propos et pourquoi lors du débat plusieurs intervenants ont posé les problèmes du vivre ensemble à La Réunion « dans un contexte néo-colonial », marqué notamment par « un chômage massif » et par le fait que « le peuple réunionnais, victime de l'assimilation, n'est pas libre ».

En tout cas, pour Edwy Plenel, « La Réunion est un pays, comme la France » et son peuple devra voir « quels liens il va garder avec la France tout en étant Réunionnais face au paternalisme colonial que dénonçait Aimé Césaire ». Dans le même esprit, il a conclu sur « le rendez-vous important » de la COP 21 à

Paris dans quatre mois sur les causes et les effets du changement climatique, où il faudra faire face à « l'omni-puissance financière ».

Voilà de quoi continuer à lutter ensemble en faveur de « nos causes communes » évoquées avec qualité par Edwy Plenel. Et pour en savoir plus, nous pouvons lire son dernier livre, « Pour les musulmans », acheté par beaucoup de personnes à la sortie de cette belle conférence, et consulter son site Mediapart...

Correspondant

Formellement, La Réunion n'est plus une colonie depuis bientôt 70 ans. Néanmoins, la décolonisation ne semble pas aboutie en tous lieux et pour chacun. Suite au discours de François Hollande sur l'égalité réelle, des pourparlers doivent être à l'ordre du jour. D'autant plus que La Réunion a souffert d'inégalité durant toute la moitié de son histoire. L'abolition de l'esclavage en 1848 a bouleversé le statut de nos aînés. Ces derniers prédisposés à être des esclaves dès leur naissance sont devenus citoyens à part entière de la République. Mais sommes-nous indolores face au poids de notre histoire ? Avons-nous pardonné à ceux qui nous ont méprisés ? La mentalité colonialiste a-t-elle réellement disparu de notre île ? Maintes questions, où nous invitons le public à prendre part à ces réflexions.

La Réunion : des séquelles de l'époque coloniale ? -1-

Saint-Leu berceau de l'unique révolte des esclaves

L'île Bourbon, occupée par les Anglais depuis 1810, va connaître sa première révolte d'esclaves entre le 5 et le 11 novembre 1811 à Saint-Leu. A l'époque, 90 % de la population de l'île était esclave, entre autres, 500 maîtres pour 5000 esclaves à Saint-Leu. Dans cette ère de domination, le contexte économique semble plus avantageux au dominant qu'au dominé. Cependant, l'idée de lutte se fait de plus en plus ressentir chez ceux qui n'étaient pas libres.

Comment la révolte a-t-elle pris naissance à Saint-Leu ?

Si Saint-Leu est le berceau de cette révolte, ce n'est pas un hasard. Cette ville était entre autres la capitale de la culture du café et celle réunissant donc le plus d'esclaves. Ces derniers s'occupaient des plans au soleil tous les jours, et les villages avaient des problèmes d'approvisionnement en eau. Les conditions de travail n'étaient donc pas adéquates.

Ainsi, le bassin d'eau, aussi appelé bassin Misouk nous rappelle l'endroit où se réunissaient les esclaves pour la corvée d'eau hors la surveillance des maîtres. C'est dans ces lieux que nos aînés vont élaborer les préparatifs de leur première et dernière révolte.

Elle était menée dans un premier temps par Jean, cédant sa place à l'esclave forgeron de Célestin Hibon, Elie. C'est avec 200 esclaves qu'il fait face aux maîtres de maison en maison pour leur liberté.



Comment la révolte s'est-elle terminée en échec ?

Certains esclaves désireux de protéger leurs maîtres décidaient de les prévenir. Ainsi, Figaro, un esclave affranchi, a alerté sa maîtresse le 4 novembre. De ce fait, celui-ci a fortement contribué à l'échec de cette insurrection.

De plus, du côté des armes, la balance était en déséquilibre. Les esclaves avaient peu de chance face aux fusils.

Quelle en a été la finalité ?

Pour cette révolte, il faut se souvenir de quelques chiffres : 2 blancs tués,

55 esclaves décédés dont 15 exécutés et 40 morts en prison ou au combat, 145 esclaves emprisonnés. Cela a aussi entraîné la tuerie de rebelles aux quatre coins de l'île. La révolte fut un vrai massacre. Suite à celle-ci, la peur était omniprésente autant chez les maîtres que chez les esclaves.

En 2011, nous avons commémoré la mémoire de ces esclaves, punis pour vouloir la justice. Deux siècles plus tard, La Réunion peine à continuer le combat auparavant mené par les esclaves, celui de se libérer de toute tutelle et de ne plus être cette île contrôlée par une métropole. Sommes-nous encore esclaves d'une colonie anciennement appelée Bourbon ?

Anaïs Bègue

C'en est trope !

Francis Yard (1876-1947) et Charles Angrand (1)

Quelle mouche piqua le poète rouennais Francis Yard quand il fit de Angrand le dédicataire de son poème « Clair de lune » qui figure dans le recueil « La Maison des Bois », publié à Rouen en 1925, un an avant la disparition du peintre ?

Le titre du poème fait-il référence aux Maternités des années 1900 ? Ni de loin, ni de près, les crayons Conté sur papiers sont des intérieurs nuit... Serait-ce alors au « Troux à la lune » (« Paysage financier (fragment) ») exposé au salon des Arts Incohérents, à Paris en 1884 ? Pas

davantage. L'œuvre fut cimaisée 51 ans avant la publication du poème de Yard, ce qui rend peu probable qu'il en soit la source d'inspiration. En outre, cette œuvre de Charles Angrand était à visée satirique, ce qui ne correspond en aucune façon au ton du poème de Yard.

Mais qu'est-il évoqué dans le poème de 16 quatrains ?

« Es-tu l'homme sans espérance...
Ou bien le porteur de fagot
Que je voyais marchant là-haut,
Dans les minuits de mon enfance ?

Cheval géant, sans cavalier,
Dont le frontal porte une corne,
Serais-tu pas une licorne
Arrêtée au bord du hallier ?

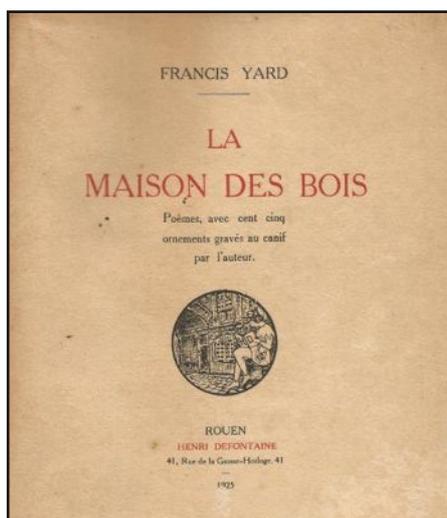
(...)
Et toi, là-bas, loup sombre et borgne,
Assis dans l'herbe du chemin,
Ta patte large est une main...
Es-tu loup-garou qui me lorgne ? »...

Y aurait-il chez Angrand du Jérôme Bosch ? Dans un coin de cette œuvre méconnue et dissimulée, des pinturas negras à la manière de Goya, ou plus proche, un symbolisme monstrueux à la façon d'un Gustave Moreau ? On connaît l'artiste de la geste paysanne, de l'intimité des petites gens, l'artiste animalier, le symboliste même, le dessinateur de scènes de la vie villageoise, le discret chroniqueur des élégantes, l'humoriste aussi – mais le peintre fantastique, non. Aussi ce poème résonne-t-il étonnamment.

Au Musée de Dieppe figure, il est vrai, (numéro d'inventaire 984.1.1.) un pastel intitulé la « Forêt fan-

tastique », signé en bas à gauche. Mais il s'agit d'un fantastique très atténué : une forêt-piliers se dresse, troncs gigantesques, un lapin pour en indiquer la mesure, mais de goules, d'aigle immense, de loup-garou, point.

Il y a bien l'illustration de couverture du fascicule « La Loi et l'autorité » de



La Maison des Bois de Francis Yard, éditions Henri Defontaine, Rouen.

Kropotkine, d'un symbolisme lumineux. Rien ne justifie a priori dans l'œuvre d'Angrand les motifs du fantastique noir du poème de Yard. Il nous faut donc nous reporter aux artistes eux-mêmes.

Pierre Angrand, le neveu du néo-impressionniste, livre quelques indications sur les relations qu'entretenaient les deux hommes dans une lettre non publiée du 22 avril 1990 : « Quelles furent alors les relations que [Charles Angrand] entretint avec les Rouennais ? Rappports artistiques : il se contenta, comme il l'avait fait jadis et naguère, de participer aux salons organisés par la ville. Celui-ci n'avait que de fortuites conversations de trottoir avec le poète Yard, avec le journaliste Georges Dubosc, un ancien des Beaux-Arts de la ville. Envers les Rouennais, Ch. A. n'éprouva que de l'indifférence et parfois du mépris. Rouen était une ville où dominaient une bourgeoisie étroite, un cléricanisme propagandiste, une pesanteur traditionaliste et réactionnaire – qui répugnaient à toutes ses convictions

morales, politiques et sociales. » Les thèmes abordés par les deux artistes, l'un sous une forme poétique, l'autre sous une forme graphique, offrent des proximités de fond et d'atmosphère. Dès la publication de son premier recueil, « Dehors », en 1900, Francis Yard, à Paris, est qualifié de « Poète des Chaumes », périphrase qui n'aurait pas disconvencu au peintre néo.

De fait, Francis Yard aurait dédié une pièce poétique à un artiste dont il aurait ignoré foncièrement l'œuvre... Méconnaissance des plus surprenantes si l'on en juge au fait que le pastelliste exposait de manière régulière à Rouen.

Le poète était-il en matière de peinture si désintéressé au point qu'il ignorât ce qui se faisait en art dans sa propre ville ?...

Que dit la biographie ? À l'âge de 16 ans, en 1892, Yard entre chez Me Cavé, huissier de Buchy pour y exercer la fonction de « saute-ruisseau », c'est-à-dire de jeune clerc, chargé des courses. Il est de ces jeunes clercs primesautiers dont on peut lire des portraits dans Le Colonel Chabert de Balzac (1835). À Blainville-Crevon, gros bourg proche de Boissay, il se lie à un cercle d'artistes peintres. De retour à Rouen, au terme d'une escapade parisienne, le poète à 25 ans retrouve ses amis peintres de Blainville : Maurice Louvrier, Ferdinand Berthelot, puis côtoie durablement à Rouen où il réside dès 1912 Georges Dubosc, un ancien des Beaux-Arts de la ville, devenu chroniqueur et critique artistique au « Journal de Rouen ». Le poète co-préface, 5 ans avant la publication de « La Maison des Bois », avec son ami, le peintre Louvrier, le catalogue de la collection H. Perrot. Dire donc que Francis Yard ne connaissait rien de la peinture et de ce qui se faisait en art graphique dans le chef-lieu serait une erreur manifeste, d'autant que lui-même orne ses poèmes de gravures qu'il réalise au canif.

Alors d'où vient le hiatus qu'il y a entre le poème qu'il dédie à Charles Angrand et l'œuvre du peintre ?

Jean-Charles Angrand

Décès de l'ancien président de l'Inde, 7 jours de deuil national

L'Inde rend hommage à Abdul Kalam

Abdul Kalam, ancien président de l'Inde entre 2001 et 2005, est décédé lundi. Abdul Kalam était un scientifique renommé, considéré comme un des principaux cerveaux du programme spatial indien. Il n'a jamais cessé de lutter pour son pays. À 84 ans, il était sur le front, enseignant chercheur à l'Université de Chennai. Il se déplaçait dans toute l'Inde et avait pour mission de dynamiser les esprits des étudiants, pour qu'ils participent pleinement au développement de l'Inde. Sa disparition a causé une émotion considérable en Inde. Le gouvernement a aussitôt décrété 7 jours de deuil national. Aujourd'hui, des funérailles nationales auront lieu à Rameswaram, dans l'État du Tamil Nadu, la terre de ses ancêtres.

L'ancien président de l'Inde, Abdul Kalam, est décédé lundi après avoir été admis dans un état critique dans un hôpital de Shillong.

Le Docteur Kalam était arrivé à l'Indian Institute of Management (IIM) à 6 heures du matin. Il devait intervenir devant des étudiants de cet institut à 10h40 du matin.

Mais peu après être arrivé à l'IIM de Shillong, il a fait un malaise et il a été admis en urgence dans une clinique située à proximité. Abdul Kalam n'a malheureusement pas survécu.

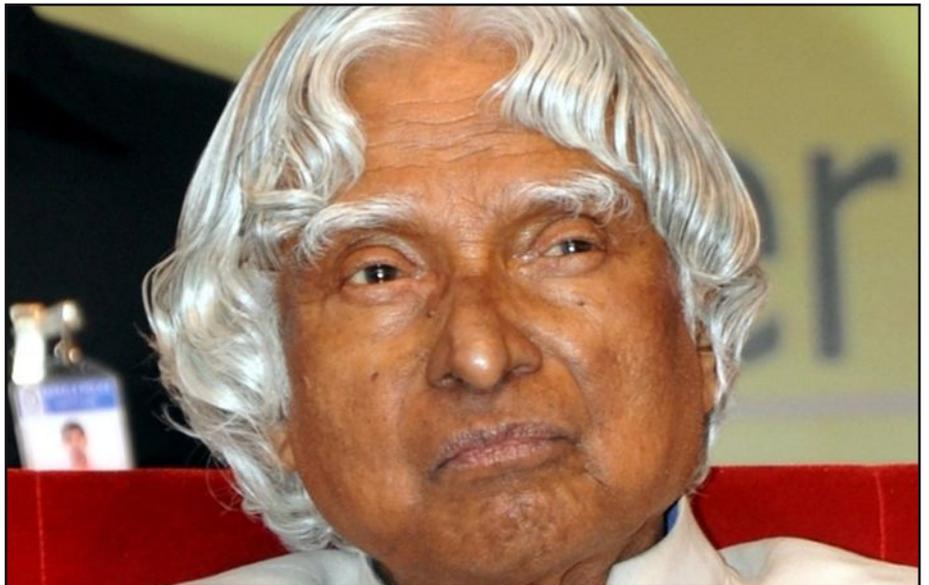
Abdul Kalam a été le 11e président de la République en Inde. Son mandat avait commencé le 25 juillet 2002 pour se conclure le 25 juillet 2007.

Il était un scientifique renommé, considéré comme un des cerveaux du programme spatial indien. Il était notamment le directeur du projet du premier satellite artificiel indien, lancé en juillet 1980. Cela fit de l'Inde un membre du très fermé club des puissances spatiales.

Sa responsabilité : la jeunesse

Après 20 ans de travail dans le spatial, Abdul Kalam a pris la responsabilité du programme de développement des missiles au moment où l'Inde développait sa bombe atomique.

Président du Conseil de technologie, information, prévision et évaluation (TIFAC), il a dirigé le travail de 500 experts chargé d'élaborer une vision de l'Inde en 2020. Cela a



Abdul Kalam.

permis de construire une feuille de route pour transformer l'Inde d'actuel pays en voie de développement à un futur pays développé.

À l'âge de 70 ans, il a également été nommé enseignant chercheur à l'Université de Chennai en 2001. Il avait aussi pour but de rencontrer les jeunes chercheurs, afin de leur aider à être des acteurs du développement de l'Inde.

« Enflammer les esprits »

Abdul Kalam est l'auteur de plusieurs livres : « Les ailes de feu », « Inde 2020, une vision pour le nouveau millénaire », « Mon voyage » et « Enflammer les esprits, libérer le pouvoir de l'Inde ».

Le Dr Kalam a été décoré de la Bharat Ratna en 1997.

Le gouvernement a décrété un deuil national de 7 jours en signe de respect envers l'ancien chef de l'État.

Aujourd'hui, l'Inde célébrera des obsèques nationales en hommage au président défunt. La cérémonie se tiendra à 11 heures dans la ville de Rameswaram, dans l'État du Tamil Nadu. C'est une région qui a fortement contribué au peuplement de La Réunion.

Ce jour à 8 heures, la dépouille arrivera par avion spécial de l'armée indienne depuis Delhi jusqu'à Mauidirai, en compagnie de la famille d'Abdul Kalam.

Les plus hautes autorités du pays seront présentes.

Otè

Daborinn, abitié mé rézigné pa !

Boudikont, san fé antansyon ni abitié èk so shomaz la. Néna i prièr bon dié pou ka shak lanonss, lo rézilta i dovyin pli méyèr, minm si pou la ba déor, lo dérné shif i pé indik in léklèrsi, lo rézilta partou, kiswa déor, kiswa isi, lo rézilta lé pa bon minm. Pètèt pou déor i pé rosanti inn ti léklèrsi, gouvèrman i di konmsa lo shomaz lé établisé, mé i anpèsh pa désertin romèt an koz la manière banna i bat lo kalkil. Sak lé sir, pou nou isi i kontini goumanté minm i aksèlèr dan désertin séktèr i prètan.

Alorss koman i kalkil lo nonm shomèr ? La kantité d'moun i tir la lang ? Si i kont sak la zamé tavay, i trouv trwa million sinsan, si i kont sak la zamé travay èk sak la travay in pé, èk sak la bèk in klé isi-laba, la i trouv sin million sinsan, minm kan i kont drwat néna i di na pwin lo kont, pou bann zasosiation shomèr néna o mwin wuit milion an frans. Aprésa kont pa si banna pou di tout si shomaz, vik sa lé inportan, vik sé sa ki fé é ki défé zéléksyon. Lo prézidan li minm li promèt "kont pa si li pou prezant a li proshin zéléksyon si shomaz i bèss pa".

Zot va di "Ankor in promèss san valèr". La osi nou lé abitié, dopi lo tan. Lo prézidan i di konm sa, sé dann kouran lané 2016 ké lo shomaz va désann pou vréman, sé dann lané proshinn ké nou va war in bèss krédib, pou lo kou ni fé arpa li in prosé dintansyon, ni atann pou war. Pètèt li lir dann la mar kafé ousinon li lé in pé dovinèr, alé war ou èk banna. Pou mwin sora difisil, mi wa pa lo bout. Alorss, koman fé pou sort dann la fénwarsité shomaz ? Daborinn, abitié mé rézigné pa !

Justin

« Maryaz la pa badinaz ! » -In zour, i kozman

Kosa i lé in badinaz ? In sinq kouyonad, in plézantri, in pti zoué. Badiné sé plézanté ! Ou i oi pa li vé badiné ? Travay in pé marmay, arèt avèk lo badinaz : lo kosé an l'èr. Moin la antann in zour, in madam apré di : li la komans par badiné é sa l'amenn ali dovan la port maternité. Donk lo badinaz sa sé in n'afèr lé pa sèryé é lo maryaz lé sèryé. Ankor mi domann amoin si zordi, inn avèk l'ot, i fé pa bon ménaz. Sansa si inn rant lé dé lé pa sèryé é l'ot i amenn sa par dsou la zanm. Dé foi ? Kosa zot i anpans zot ? Moin pou mon par, mi fèrm mon tak é mi pans nou va rotrové.